

CENTRE HOSPITALIER DE PLAISIR (78)

Réhabilitation du bâtiment USN 3



CCTP

Lot 03 – Menuiseries extérieures

PHASE : DCE	Date : Février 2026	N°d'affaire : 2202-04	Rédigé par : EE Relu par : FLe Diffusion : KL	Indice			
				A	B	C	D
				E	F	G	H

Date	Indice	Modifications
04/2026	A	Suite remarques du MOA et du Bureau de contrôle
05/2026	B	Suite remarques du MOA et du Bureau de contrôle sur notice sécurité

SOMMAIRE

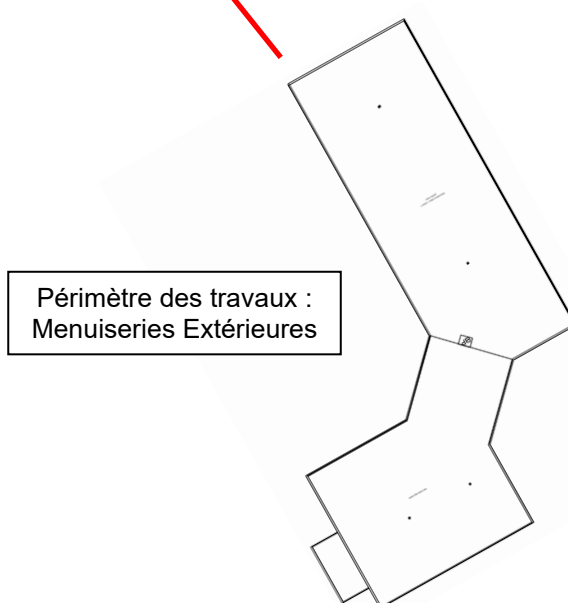
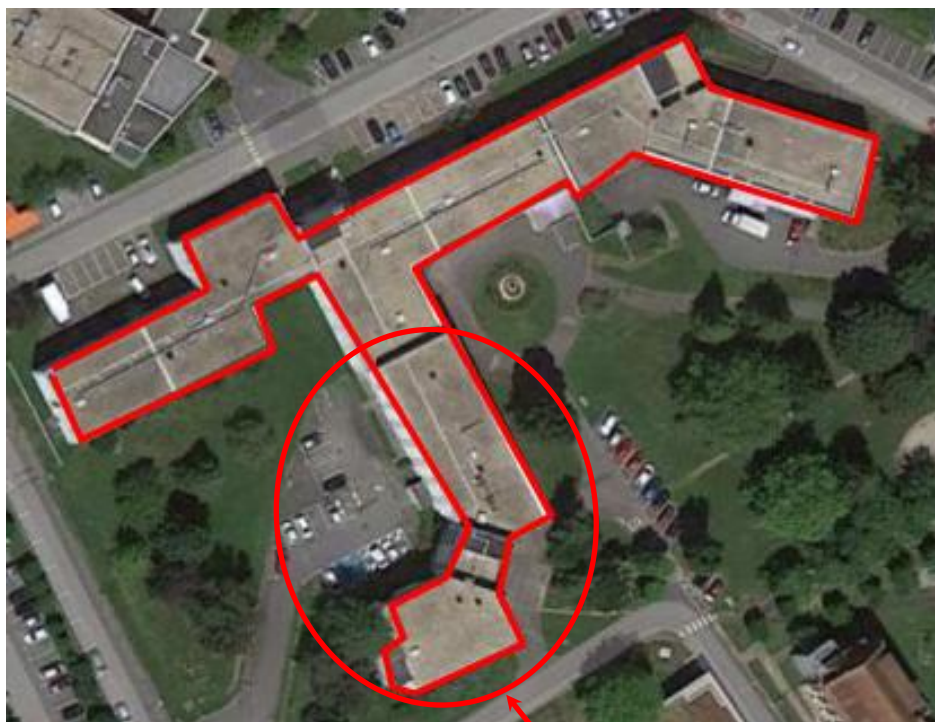
1 - PRESCRIPTIONS GENERALES.....	4
1.1 - GENERALITES	4
1.2 - LIMITES DE PRESTATIONS	5
1.3 - PRESTATIONS GENERALES.....	5
2 - PRESCRIPTIONS TECHNIQUES.....	6
2.1 - DOCUMENTS TECHNIQUES DE REFERENCE.....	6
2.2 - LES DOCUMENTS TECHNIQUES UNIFIES (DTU).....	6
2.3 - REGLEMENTS OU REGLES ADMINISTRATIVES	6
2.4 - NORMES ET REGLES DIVERSES	6
2.5 - CHOIX DES MATERIAUX, EXIGENCES DE FONCTIONNEMENT.....	7
2.6 - VERIFICATIONS, TRAÇAGE.....	8
2.7 - JEUX DES ELEMENTS MOBILES	8
2.8 - MISE AU POINT DES DETAILS	8
2.9 - POSE ET AJUSTAGE DES OUVRAGES, RAIDISSEURS, HABILLAGES	8
2.10 - FIXATION DES OUVRAGES	9
2.11 - QUALITE DES OUVRAGES FINIS	9
2.12 - PERFORMANCE DES MENUISERIES	9
2.13 - ETUDE D'EXECUTION ET DOE	10
2.13.1 - Etude d'exécution et frais divers.....	10
2.13.2 - Documents remis après l'exécution	10
3 - DESCRIPTION DES TRAVAUX.....	11
3.1 - TRAVAUX PREPARATOIRES	11
3.2 - DEPOSE DES MENUISERIES EXTERIEURES EXISTANTES	11
3.3 - POSE DES MENUISERIES EXTERIEURES	11
3.3.1 - Châssis coulissant – CVT1 – CVT5 et CVT6.....	11
3.3.2 - OUVRANT A LA FRANCAISE – CVT2 – CVT3 – CVT4 – CVT7 et CVT8.....	12
3.3.3 - Porte aluminium – Double vantaux – P90-53-T1	12
3.3.4 - Porte aluminium – Simple ventail – P90-T2 et P90-T3	13
3.3.5 - Porte aluminium vitree – simple ventail – P90-T1	14
3.3.6 - Porte aluminium vitree – double vantaux – P90-53-T2.....	14
3.3.7 - Porte aluminium vitree + imposte vitrée – double vantaux – P90-53-T3	15
3.3.8 - Porte aluminium + imposte vitrée – double vantaux – P90-53-T4	15
3.3.9 - Double porte automatique	16
3.3.10 - Configuration des ouvrants.....	17
3.3.11 - Assemblage	17
3.3.12 - Finitions	18
3.4 - LANTERNEAUX DE DESENFUMAGE	18
3.5 - ELEMENTS VISUELS SUR PORTES VITREES.....	19
3.6 - OCCULTATIONS – STORE EXTERIEUR	19
3.7 - APPUIS DE BAIES ET FENETRES	20
3.8 - BAVETTE	20

3.9 - MAIN-COURANTE.....	21
3.10 - HABILLAGE GROUPE DE CLIMATISATION EXTERIEUR	21
3.11 - MARQUISE.....	22
3.12 - ESCALIER METALLIQUE - TOITURE	23
3.13 - NETTOYAGE	23

1 - PRECRIPTIONS GENERALES

1.1 - GENERALITES

Les travaux faisant l'objet du présent lot concernent la réalisation des ouvrages de Menuiseries Extérieures nécessaires à la Réhabilitation du Bâtiment USN3 du Centre Hospitalier de Plaisir (78). Les travaux comporteront l'ensemble des finitions et accessoires pour aboutir à la parfaite finition des ouvrages.



Périmètre des travaux :
Menuiseries Extérieures

1.2 - LIMITES DE PRESTATIONS

Les travaux annexes au lot Menuiseries Extérieures, qui n'incombent pas à l'entreprise titulaire du présent lot mais qui la concernent, seront étudiés et exécutés sous sa surveillance et sa responsabilité.

L'entreprise fournira en temps utile aux lots intéressés toutes indications, schémas et plans nécessaires. Elle confirme et précise ou modifie, après accord du Maître d'Œuvre, sans pour autant qu'il y ait de conséquences financières sur un quelconque lot, les dispositions réservées dans le projet d'appel d'offres.

Sont inclus dans le présent lot :

- La dépose des menuiseries extérieures existantes.

Ainsi que la fourniture et la pose :

- Des menuiseries extérieures.
- Les occultations partielles.
- Des éléments de serrurerie.
- Raccordements des câbles laissés en attente par le lot 05 – ELECTRICITE CFO Cfa.
- Fourniture, la pose, le réglage des DAS liés au SSI.
- Fourniture, la pose, le réglage des systèmes de verrouillage électromagnétique des portes.
- Fourniture, la pose, le réglage des contacts de porte du système intrusion
- Interface avec le lot Elec pour les essais liés au SSI.

Ne sont pas inclus dans le présent lot :

- Les portes intérieures bois.
- L'agencement et mobilier bois intérieurs.

1.3 - PRESTATIONS GENERALES

L'entrepreneur devra inclure dans son corps d'état les prestations suivantes :

- Réception des supports sur lesquels il intervient.
- Implantation des ouvrages et travaux préparatoires.
- Moyens de levage et de manutention propres à ses travaux, plateformes de travail et échafaudages / nacelle.
- Moyens de sécurité et de protection de son personnel de chantier.
- Scellements et calfeutrements sur les ouvrages voisins pour un parfait achèvement des travaux.

L'entrepreneur aura à sa charge la montée aux différents niveaux des matériaux, machines, outillages... nécessaires à la réalisation de leurs travaux.

L'ascenseur sera hors service durant toute la durée des travaux.

L'entrepreneur prévoira donc les moyens nécessaires : monte-charge, nacelle...

2 - PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

2.1 - DOCUMENTS TECHNIQUES DE REFERENCE

Tous les travaux de ce lot seront soumis aux normes et règlements actuellement en vigueur, (dernière édition parue). La liste donnée ci-après n'est pas exhaustive, mais elle comprend les principaux textes se rapportant à la présente opération.

2.2 - LES DOCUMENTS TECHNIQUES UNIFIES (DTU)

Tous les DTU et en particulier :

- DTU N°34.1 Ouvrages de fermeture pour baies libres.
- DTU N°36.1/31.1 Choix des fenêtres en fonction de leur exposition
- DTU N°39 Miroiterie et vitrerie.
- DTU N° 37.1 Menuiserie métallique
- Bulletin 273-2 (Octobre 1988).

2.3 - REGLEMENTS OU REGLES ADMINISTRATIVES

Tous les règlements ou règles administratives et en particulier :

- Code du Travail.
- Règlement de Sécurité Incendie (dernière édition parue).

2.4 - NORMES ET REGLES DIVERSES

Toutes les normes et règles diverses et en particulier :

- Toutes les normes NF relatives aux travaux de menuiserie aluminium, PVC et vitrage.
- Textes techniques de l'U.E.A.T.C.
- Recommandations du SNFA, SNJF, ITBTP.
- Les normes NF concernant les modalités de protection des chutes (garde-corps, rampes, allèges minces, etc....).
- L'ensemble des Textes Officiels relatifs aux Règles de Sécurité Incendie dans les E.R.P. y compris les instructions techniques.
- Les Règles définissant les effets de la neige et du vent sur les constructions, dites Règles NV 65 et N 84 (modifiées 95), publications EYROLLES et C.S.T.B., Février 1987 et Septembre 1996.
- Les Règles de Calcul des caractéristiques thermiques utiles des parois de construction et des déperditions de base des bâtiments.

- Les Règles de calculs des constructions en acier (CM66) et en aluminium (règles AL).
- Choix des fenêtres et des portes extérieures en fonction de leur exposition FD P 20-201 de Décembre 2001.
- La Réglementation thermique RT 2012.
- Les Textes concernant la Réglementation acoustique applicable et notamment :
 - Les Décrets du 09/01/1995 et les Arrêtés conjoints relatifs aux caractéristiques acoustiques de certains bâtiments, établissements de santé.
 - Les Arrêtés Préfectoraux et le Décret n° 95-408 du 18/04/95 relatifs à la lutte contre les bruits de voisinage.
 - Les Arrêtés Préfectoraux et l'Arrêté du 23/01/97 relatifs aux bruits aériens émis dans l'environnement par les installations classées, pour la protection de l'environnement.
 - Les Recommandations du Ministère de la Santé, en date de février 1989-version n°5.
- Autres documents :
 - De l'Association technique de la miroiterie vitrerie,
 - Le label CEKAL des vitrages isolants
 - Le Cahier des Spécifications de l'O.T.M.V. pour la mise en œuvre de matériaux verriers dans le bâtiment
 - Les Spécifications relatives au thermolaquage de l'aluminium.
 - Réglementations sur les portes automatiques coulissantes.
 - Les diverses Règles Professionnelles.
 - Les directives communes pour l'agrément des fenêtres et des façades légères.
 - Les Recommandations Professionnelles du S.N.J.F.
 - Directives UEATC.
 - Les Avis Techniques du C.S.T.B.
 - Ouvrants de façades : norme NF S 61-937
 - Dispositif de commande Manuelle : norme NF S 61-938

Les matériaux et matériels employés seront toujours de bonne qualité dans l'espèce indiquée et conformes aux Normes Françaises AFNOR homologuées à la date de la signature du marché définitif.

2.5 - CHOIX DES MATERIAUX, EXIGENCES DE FONCTIONNEMENT

La boulonnerie et la visserie seront conformes aux normes N.F, la quincaillerie sera de première qualité de marque connue et réputée.

Le nombre, la section et la force des paumelles seront fonction de la dimension et du poids des vantaux, les indications données dans l'énuméré des ouvrages devront être considérées comme des minima.

Les menuiseries aluminium seront de fabrication réputée en alliage léger de première qualité type TECHNAL, SCHUCO ou équivalent, en accord avec l'Architecte. Elles seront soit prélaquées sur une épaisseur de 80 microns et seront accompagnées d'une garantie de 10 ans de bonne tenue pour le blanc et le vitrage et de 5 ans pour les autres coloris ; soit anodisées de première qualité classe 15 (15 à 19 microns) et seront accompagnées d'une garantie de 10 ans de bonne tenue de l'anodisation.

Les accessoires visibles en aluminium telles que les poignées, paumelles, etc.... recevront la même finition que les profilés.

Tous les articles de quincaillerie seront de première qualité ; ils devront être de marque J.P.M, BEZAULT, BRICARD, FICHET, LAPERCHE, FERCO, VACHETTE, ou équivalent et agréés par l'Architecte ; d'une manière générale, il est demandé des modèles simples de présentation mais de fabrication soignée et robuste, agréés au label S.N.F.Q.

Le classement A.E.V. des menuiseries sera au minimum A2, E4, VA2.

2.6 - VERIFICATIONS, TRAÇAGE

L'Entrepreneur devra, par étude personnelle, vérifier les côtes portées sur les plans s'assurer des possibilités de mise en œuvre. Aucune côte ne sera relevée à l'échelle sur les plans.

Avant tout début d'exécution, l'Entrepreneur devra vérifier les dimensions du gros-œuvre, ... et informer l'Architecte en cas d'erreurs relevées.

L'Entrepreneur devra l'implantation et le traçage de tous ses ouvrages.

2.7 - JEUX DES ELEMENTS MOBILES

Avant la réception, l'entrepreneur devra vérifier entièrement le fonctionnement de toutes les parties mobiles, ainsi que la manœuvre et le fonctionnement de toutes les quincailleries et éléments de ferrage.

2.8 - MISE AU POINT DES DETAILS

L'Entrepreneur devra, dans le délai fixé par l'Architecte, établir tous les dessins d'atelier des ouvrages de menuiseries, transmettre les plans pour accord à l'Architecte, fournir les avis techniques de fabrication et de pose, fournir les plans de réservations aux lots intéressés et à l'Architecte pour accord et présenter les échantillons de quincaillerie, profils.

2.9 - POSE ET AJUSTAGE DES OUVRAGES, RAIDISSEURS, HABILLAGES

Toutes les précautions nécessaires à la pose et au calage des différents éléments, seront à prendre par l'Entrepreneur.

Les prestations, à la charge du présent lot, comprendront, implicitement, la fourniture et la pose de tous les couvre-joints, habillages, et calfeutrements nécessaires.

2.10 - FIXATION DES OUVRAGES

L'entreprise devra prévoir tous éléments métalliques nécessaires à la parfaite mise en œuvre des ouvrages, et ce, bien que ces éléments ne soient pas toujours précisés au présent devis descriptif.

L'entrepreneur devra la fourniture de toutes les équerres de façon et pattes de scellements en nombre et dimensions suffisants pour assurer une parfaite fixation des ouvrages.

Tous les éléments métalliques seront protégés contre la corrosion avant peinture :

- Dégraissage et peinture antirouille ou traitement bichromaté.
- Parkérisation pour les pièces encastrées.

2.11 - QUALITE DES OUVRAGES FINIS

Tous les ouvrages seront exécutés avec grand soin : les profilés et tubes coupés régulièrement n'auront ni jarret, ni cassure. Les entailles seront faites avec précision de façon à éviter tout masticage ultérieur.

Toutes les traces de soudures seront affleurées, partout où elles sont nuisibles à l'esthétique et au fonctionnement.

2.12 - PERFORMANCE DES MENUISERIES

Le classement A.E.V. des menuiseries aluminium sera au minimum A*2 E*4 V*A2 minimum et respect du D.T.U. : Mémento de choix des menuiseries en fonction de l'exposition. Celles-ci devront répondre aux exigences des fiches CEE.

Les performances thermiques U_w des menuiseries, respecteront les exigences du calcul RT 2012 fourni en annexe du dossier. La STD (Simulation Thermique Dynamique) déterminant les facteurs solaires des vitrages sera également à respecter.

Les menuiseries aluminium seront certifiées, soit :

- Par la marque ACOTHERM.
- Par le label CSTB CERTIFIED.
- Par une démarche qualité de validation des performances thermiques (U_w).
- Par des caractéristiques de performances et de qualité équivalentes et établies par un organisme demeurant dans l'espace économique européen.
- Profil à rupture de pont thermique = RAL au choix de l'architecte.

2.13 - ETUDE D'EXECUTION ET DOE

2.13.1 - ETUDE D'EXECUTION ET FRAIS DIVERS

L'Entreprise du présent lot doit la réalisation des prestations et ouvrages suivants, sans que cette liste soit limitative :

- L'étude détaillée des installations accompagnées de :
 - Plans d'exécution complets de tous les ouvrages proposés,
 - Synoptiques de tous les ouvrages proposés,
 - Plans d'atelier et de chantier,
 - Plan de repérage/d'implantation des gardes corps...
- La présentation de la liste des matériels installés avec documents techniques et références constructeur ;
- La fabrication, la fourniture, le transport sur le site, et la pose du matériel, y compris la fourniture d'échantillons ;
- L'amenée, l'établissement et l'enlèvement de tous engins de levage ;
- Les rebouchages aux normes des trous et des percements exécutés de son fait ;
- Le nettoyage courant ainsi que le nettoyage de fin de chantier...

2.13.2 - DOCUMENTS REMIS APRES L'EXECUTION

L'entreprise devra à la fin de ces travaux réaliser et transmettre en **un exemplaire papier + 1 clef USB** les documents suivants :

- Les pièces écrites seront sur clef USB, compatibles avec les logiciels Word et Excel sous PC.
- Plans et détails d'exécution et de recollement en DWG et sous format PDF
- L'ensemble du dossier technique.
- Un document indiquant les interventions et les moyens d'entretien des produits mis en œuvre,

Avant la réception des travaux, l'entrepreneur doit fournir à la Maîtrise d'Ouvrage l'ensemble des plans réellement exécutés avec la mention DOE.

3 - DESCRIPTION DES TRAVAUX

3.1 - TRAVAUX PREPARATOIRES

L'entrepreneur du présent lot devra se rendre sur site afin de réaliser les différentes prestations nécessaires à la réalisation des ouvrages de Menuiseries Extérieures. Cela comprend notamment la réalisation des relevés des dimensions de l'ensemble des menuiseries extérieures existantes, l'analyse des différentes contraintes de site, la vérification des types d'ouverture demandés...

3.2 - DEPOSE DES MENUISERIES EXTERIEURES EXISTANTES

L'entreprise du présent lot aura à sa charge la dépose de l'ensemble des menuiseries aluminium ou PVC existantes, compris châssis, dormants, habillages, joints...

L'entreprise devra également l'évacuation en filière agréée (bois, alu, PVC, verre...).

Localisation : Selon plan de repérage architecte, l'ensemble des menuiseries extérieures, portes d'accès en toiture terrasse, porte sous station, porte auto existante...

3.3 - POSE DES MENUISERIES EXTERIEURES

3.3.1 - CHASSIS COULISSANT – CVT1 – CVT5 ET CVT6

L'entreprise titulaire du présent lot devra la fourniture et pose d'un ensemble de châssis vitrés 2 vantaux coulissants sur rail qui comporteront les caractéristiques techniques suivantes :

- Menuiseries aluminium
- Profil aluminium
- Rail aluminium
- Rupteur de pont thermique 4/16/4 ou équivalent
- $U_w = 1.3W/(m^2.K)$
- $U_g \leq 1,1 W/m^2.K$
- Double vitrage STADIP PROTECT
- Châssis équipés de systèmes d'ouverture conformes à l'usage prévu.
- Butée amovible à clé pour limitation d'ouverture, mais débrayable par manœuvre simple depuis l'extérieur pour les pompiers
- Étanchéité soignée à l'air et à l'eau : mise en œuvre de bandes de rupture de pont thermique, « compriband » ou mastic élastomère en périphérie.
- Fixation mécanique adaptée (chevillage sur support sain), mise à niveau et calage.
- Habillage intérieur et extérieur si nécessaire (tapées d'isolation, couvre-joints, appuis de fenêtre...).

Le dimensionnement des châssis devra prendre en compte l'épaisseur de l'isolation par l'extérieur.

Compris toutes sujétions de fourniture et mise en œuvre.

Localisation et dimensions : selon plan de repérage architecte et tableau des exigences minimales.

3.3.2 - OUVRANT A LA FRANCAISE – CVT2 – CVT3 – CVT4 – CVT7 ET CVT8

L'entreprise titulaire du présent lot devra la fourniture et pose d'un ensemble de châssis vitrés simple vantail, ouvrant à la française avec oscillos battant, qui comporteront les caractéristiques techniques suivantes :

- Menuiseries aluminium
- Profil aluminium
- Rupteur de pont thermique 4/16/4 ou équivalent
- $U_w = 1.3W/(m^2.K)$
- $U_g \leq 1,1 W/m^2.K$
- Double vitrage STADIP PROTECT
- Châssis équipés de systèmes d'ouverture conformes à l'usage prévu.
- Oscillo battant avec limiteur d'ouverture
- Étanchéité soignée à l'air et à l'eau : mise en œuvre de bandes de rupture de pont thermique, « compriband » ou mastic élastomère en périphérie.
- Fixation mécanique adaptée (chevillage sur support sain), mise à niveau et calage.
- Habillage intérieur et extérieur si nécessaire (tapées d'isolation, couvre-joints, appuis de fenêtre...).

Le dimensionnement des châssis devra prendre en compte l'épaisseur de l'isolation par l'extérieur.

Compris toutes sujétions de fourniture et mise en œuvre.

Localisation et dimensions : selon plan de repérage architecte et tableau des exigences minimales, notamment :

- 2^{ème} étage : Bureau équipe EMILE B201 = CVT08
- SAS WC à tous les étages = CVT4 et CVT7
- RDC : Local B002 = CVT02
- Cage escalier centrale sur les paliers = CVT03

3.3.3 - PORTE ALUMINIUM – DOUBLE VANTAUX – P90-53-T1

L'entreprise titulaire du présent lot devra la fourniture et la pose de châssis double vantaux, 90cm + 53cm, qui comporteront les caractéristiques suivantes :

- Huisserie en profil aluminium
- Cadre périphérique en applique, fixation par chevilles
- Degré CF : 1H
- Un vantail de service en aluminium, compris paumelles soudées, ferme porte ; serrure WSS ; barre anti-panique
- Un vantail semi-fixe en aluminium, compris paumelles soudées, crémone pompier
- Cylindre européen
- Ouverture par carré pompier depuis l'extérieur
- Butées de porte (1 par vantail)
- Étanchéité soignée à l'air et à l'eau : mise en œuvre de bandes de rupture de pont thermique, « compriband » ou mastic élastomère en périphérie.
- Fixation mécanique adaptée (chevillage sur support sain), mise à niveau et calage.
- Habillage intérieur
- Fourniture, pose et raccordement d'une barre antipanque FLUID CONTROL EXIT de JPM ou équivalent avec 3 points d'ancrage, y compris remontée des câbles en attente dans le faux-plafond.
- Oculus : CF selon le degré CF de la porte exigée

Le dimensionnement des châssis devra prendre en compte l'épaisseur de l'isolation par l'extérieur.

Compris toutes sujétions de fourniture et mise en œuvre.

Localisation et dimensions : selon plan de repérage architecte, Repérage état des lieux et tableau des exigences minimales..., notamment :

- Portes extérieures des cages d'escalier
- Porte du local technique B017 au RDC

3.3.4 - PORTE ALUMINIUM – SIMPLE VENTAIL – P90-T2 ET P90-T3

L'entreprise titulaire du présent lot devra la fourniture et la pose de châssis simple ventail, 90cm, qui comporteront les caractéristiques suivantes :

- Huisserie en profil aluminium
- Cadre périphérique en applique, fixation par chevilles
- Degré CF : selon tableau des exigences minimales
- Un vantail de service en aluminium, compris paumelles soudées, ferme porte ; serrure WSS ; barre anti-panique
- Cylindre européen
- Butées de porte (1 par vantail)
- Étanchéité soignée à l'air et à l'eau : mise en œuvre de bandes de rupture de pont thermique, « compriband » ou mastic élastomère en périphérie.
- Fixation mécanique adaptée (chevillage sur support sain), mise à niveau et calage.
- Habillage intérieur
- Fourniture et pose d'une barre antipanique

Le dimensionnement des châssis devra prendre en compte l'épaisseur de l'isolation par l'extérieur.

Compris toutes sujétions de fourniture et mise en œuvre.

Localisation et dimensions : selon plan de repérage architecte, Repérage état des lieux et tableau des exigences minimales, notamment :

- Portes machinerie ascenseur en toiture
- Porte cage escalier R+3 entre les USN 3 et le bâtiment code du travail : exigence CF2H

3.3.5 - PORTE ALUMINIUM VITREE – SIMPLE VANTAIL – P90-T1

L'entreprise titulaire du présent lot devra la fourniture et la pose de châssis simple vantail vitré qui comporteront les caractéristiques suivantes :

- Huisserie en profil aluminium
- Cadre périphérique en applique, fixation par chevilles
- Un vantail en aluminium avec imposte et vantail vitrés avec sous bassement plein, compris paumelles soudées, ferme porte ; serrure WSS ; barre anti-panique
- Cylindre européen
- Butées de porte (1 par vantail)
- Les parties vitrées seront de type : STADIP PROTECT
- Étanchéité soignée à l'air et à l'eau : mise en œuvre de bandes de rupture de pont thermique, « compriband » ou mastic élastomère en périphérie.
- Fixation mécanique adaptée (chevillage sur support sain), mise à niveau et calage.
- Habillage intérieur
- Bandeau ventouse pour contrôle d'accès

Le dimensionnement des châssis devra prendre en compte l'épaisseur de l'isolation par l'extérieur.

Compris toutes sujétions de fourniture et mise en œuvre.

Localisation et dimensions : selon plan de repérage architecte et tableau des exigences minimales, notamment :

- Porte RDC circulation plateforme fauteuil roulant

3.3.6 - PORTE ALUMINIUM VITREE – DOUBLE VANTAUX – P90-53-T2

L'entreprise titulaire du présent lot devra la fourniture et la pose de châssis double vantaux qui comporteront les caractéristiques suivantes :

- Huisserie en profil aluminium
- Cadre périphérique en applique, fixation par chevilles
- Un vantail en aluminium vitré avec sous bassement plein, compris paumelles soudées, ferme porte ; serrure WSS ; barre anti-panique
- Un vantail semi-fixe en aluminium, avec imposte et vantail vitrés, sous bassement plein, compris paumelles soudées, crémone pompier
- Cylindre européen
- Butées de porte (1 par vantail)
- Les parties vitrées seront de type : STADIP PROTECT
- Étanchéité soignée à l'air et à l'eau : mise en œuvre de bandes de rupture de pont thermique, « compriband » ou mastic élastomère en périphérie.
- Fixation mécanique adaptée (chevillage sur support sain), mise à niveau et calage.
- Habillage intérieur
- Bandeau ventouse pour contrôle d'accès

Le dimensionnement des châssis devra prendre en compte l'épaisseur de l'isolation par l'extérieur.

Compris toutes sujétions de fourniture et mise en œuvre.

Localisation et dimensions : selon plan de repérage architecte et tableau des exigences minimales, notamment :

- Portes entrée service APPL

3.3.7 - PORTE ALUMINIUM VITREE + IMPOSTE VITREE – DOUBLE VANTAUX – P90-53-T3

L'entreprise titulaire du présent lot devra la fourniture et la pose de châssis double vantaux qui comporteront les caractéristiques suivantes :

- Huisserie en profil aluminium
- Cadre périphérique en applique, fixation par chevilles
- Un vantail en aluminium vitré avec sous bassement plein, compris paumelles soudées, ferme porte ; serrure WSS ; barre anti-panique
- Un vantail semi-fixe en aluminium, avec imposte et vantail vitrés, sous bassement plein, compris paumelles soudées, crémone pompier
- Imposte vitrée
- Cylindre européen
- Butées de porte (1 par vantail)
- Les parties vitrées seront de type : STADIP PROTECT
- Étanchéité soignée à l'air et à l'eau : mise en œuvre de bandes de rupture de pont thermique, « compriband » ou mastic élastomère en périphérie.
- Fixation mécanique adaptée (chevillage sur support sain), mise à niveau et calage.
- Habillage intérieur
- Bandeau ventouse pour contrôle d'accès

Le dimensionnement des châssis devra prendre en compte l'épaisseur de l'isolation par l'extérieur.

Compris toutes sujétions de fourniture et mise en œuvre.

Localisation et dimensions : selon plan de repérage architecte et tableau des exigences minimales, notamment :

- Portes RDC local B007

3.3.8 - PORTE ALUMINIUM + IMPOSTE VITREE – DOUBLE VANTAUX – P90-53-T4

L'entreprise titulaire du présent lot devra la fourniture et la pose de châssis double vantaux qui comporteront les caractéristiques suivantes :

- Huisserie en profil aluminium
- Cadre périphérique en applique, fixation par chevilles
- Un vantail plein en aluminium, compris paumelles soudées, ferme porte ; serrure WSS ; barre anti-panique
- Un vantail plein semi-fixe en aluminium, compris paumelles soudées, crémone pompier
- Imposte vitrée
- Cylindre européen
- Butées de porte (1 par vantail)
- L'imposte vitrée sera de type : STADIP PROTECT
- Étanchéité soignée à l'air et à l'eau : mise en œuvre de bandes de rupture de pont thermique, « compriband » ou mastic élastomère en périphérie.
- Fixation mécanique adaptée (chevillage sur support sain), mise à niveau et calage.
- Habillage intérieur
- Bandeau ventouse pour contrôle d'accès

Le dimensionnement des châssis devra prendre en compte l'épaisseur de l'isolation par l'extérieur.

Compris toutes sujétions de fourniture et mise en œuvre.

Localisation et dimensions : selon plan de repérage architecte et tableau des exigences minimales, notamment :

- Portes RDC local technique B016

3.3.9 - DOUBLE PORTE AUTOMATIQUE

Fourniture et pose d'un ensemble menuisé composé de portes coulissantes automatiques à deux vantaux avec mécanisme en applique en linteau de type DIVA L3 de chez PORTALP ou équivalent, avec 2 parties fixes sur les côtés et une imposte.

L'ensemble sera sous Avis Technique en cours de validité.

Travaux comprenant :

Portes coulissantes :

- Vantaux coulissants avec cadre en profilés aluminium à rupture de pont thermique, remplissage suivant article "Caractéristiques de l'opération", parclosé et joints périphériques d'étanchéité, largeur de passage suivant plan architecte de 1,80 m.
- Rail encastré au sol ou patin feutre pour guidage bas des vantaux.
- Mécanisme d'entraînement et de commande intégrés dans caisson linteau autoporteur avec habillage amovible en aluminium thermolaqué, fixé à l'ossature du mur rideau,
- Système de sécurité réglementaire : barrière de cellules photoélectriques, arrêt sur obstacle, batterie de secours, dispositif antipanique, ... (Les alimentations et attentes des réseaux électriques et du système du contrôle d'accès sont à la charge du lot 05 – ELECTRICITE CFO Cfa. Les raccordements, les essais et la mise en service sont à la charge du présent lot).
- Toutes sujétions de fixation à la façade légère, de profilés de raccord assurant une parfaite finition et étanchéité, ...
- L'automatisme de la porte permettra notamment les modes de fonctionnement suivants "Automatique", "Maintien des portes ouvertes", "Sens unique", "Manuel" et "Nuit".
- Fonctionnement et de contrôle d'accès à définir avec le Maître d'Ouvrage dans la suite des études
- L'ouverture des portes sur déclenchement de l'alarme incendie est à prévoir.

Parties fixes et impostes :

- Cadres dormant avec pièce d'appui et récupérateur d'eau de condensation incorporé, composés de montants de rives et intermédiaires si nécessaire, traverses hautes, intermédiaires et basses suivant calepinage architecte, en profilés aluminium à rupture de pont thermique de 50 mm d'épaisseur, obtenus à partir de tôle d'aluminium particulièrement robuste, dont les parois intérieures et extérieures sont reliées à l'aide de barrettes en polyamide, (avec la Marque "NF - Profilés Aluminium à Rupture de Pont Thermique pour menuiserie" et bénéficiant d'une garantie décennale du fabricant). La fixation pourra se faire par goupillage ou vissage dans les cadres dormants. Les profilés de traverses inférieures et intermédiaires devront être assemblés en coupe droite au moyen de raccords T en alliage d'aluminium. Ces systèmes assureront ainsi un auto-serrage avec, dans chaque solution, un collage qui renforcera l'assemblage et étanchera les coupes.

Remplissage :

- Les remplissages seront de type double vitrage clair à isolation thermique renforcée résistant au feu.
- Les remplissages devront respecter les articles du chapitre "Caractéristiques de l'opération" décrit dans le paragraphe 2.1 du présent CCTP.
- Les remplissages devront être mis en œuvre de manière à permettre leur remplacement sans démontage des cadres dans lesquels ils sont mis en place. Ils seront maintenus par parcloses à emboîtement, assurant un montage sous pression et évitant à la parclose de sortir de son logement en cas d'impact.
- Les étanchéités des remplissages seront réalisées par des joints EPDM.

Caractéristiques :

- Le produit mis en œuvre devra justifier des points suivants :
- Certification selon la norme EN 16005,
- Conformité aux normes en vigueur concernant les portes automatiques, les moteurs/machines, ... telles que la directive machine 2006/42/CE, la norme EN 16005, l'arrêté du 21 Décembre 1993, ...
- Conformité aux exigences de la loi Handicap du 11 février 2005 et de l'ensemble des décrets et arrêtés sur l'accessibilité des ERP,
- Conformité aux exigences requises aux marquages NF et CE,

Finition

- Thermolaquage garanti par le label QUALICOAT, teintes au choix de l'Architecte dans la gamme RAL standard.
- Toutes les quincailleries apparentes devront être de la teinte de l'ossature du châssis.

Localisation et dimensions : selon plan de repérage architecte et tableau des exigences minimales.

3.3.10 - CONFIGURATION DES OUVRANTS

Ouverture intérieure : Angle d'ouverture : 105° pour les issues de secours. Un verrouillage haut et bas sera mis en place pour maintenir le vantail semi-fixe (porte à 2 vantaux).

Les portes seront équipées d'un seuil d'une hauteur maximale de 20 mm permettant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite en conformité avec le DTU 36.5 et les directives du CSTB.

3.3.11 - ASSEMBLAGE

L'assemblage des cadres dormant et ouvrant se fera en coupe d'onglet par des équerres. Les jonctions dormant / seuil seront assurées par des équerres ou blocs d'assemblage. L'assemblage des parcloses à dévêtissement en coupe droite assurera un montage sous pression,

3.3.12 - FINITIONS

L'entreprise titulaire du lot devra la fourniture et la pose de **Seuil pour PMR** : Un profilé seuil pour Personnes à Mobilité Réduite équipera les portes-fenêtres à ouverture intérieure ou extérieure.

Ce profilé sera à rupture de pont thermique et mécaniquement assemblé avec l'huissierie dormant pour garantir une parfaite étanchéité. Le profilé ouvrant de type apparent recouvrant le seuil recevra un profilé faisant office de rejet d'eau avec joint d'étanchéité en EPDM.

Le système employé pour réaliser la porte-fenêtre équipée de seuil pour PMR fera l'objet de PV d'essais AEV de la part du fabricant.

Les baguettes pour finition des châssis, portes-fenêtres, reprise surépaisseur ITE ou ITI et divers calfeutrements sont à la charge du présent lot.

Localisation : Sur toutes les portes extérieures où c'est nécessaire et selon plans architecte.

3.4 - LANTERNEAUX DE DESENFUMAGE

Le désenfumage de l'escalier principal est assuré au moyen d'un lanterneau de désenfumage.

Le titulaire du présent lot devra le remplacement complet (costières, capots, mécanismes...) par un lanterneau de désenfumage fixé sur costières métalliques isolées. Il sera de marque VELUX type GGL ou équivalent, avec manœuvre type MADICOP SEVM ou équivalent.

Compris :

- Fourniture et pose d'un lanterneau neuf à rupture de pont thermique, comprenant les costières en acier galvanisé, celles-ci prendront compte de l'épaisseur du complexe d'étanchéité en toiture, et remplissage en polycarbonate
- Manœuvre d'ouverture et fermeture par cartouche CO2 accessible au niveau de rez de chaussée,
- Poignée d'ouverture manuelle, intérieure et extérieure, permettant l'accès en couverture pour entretien,
- Treuil de re fermeture au dernier niveau,
- Dispositif antichute en position ouverte,
- Résistance à la chute de personne 1200 joules
- Résistance thermique R>3.

Le système d'ouverture et de commande sera conforme aux normes NFS 61.937 et NFS 61.938.

L'exutoire de désenfumage répondra aux dispositions suivantes :

- Être conformes à la NF DENFC et à ce titre :
- Faire l'objet d'un certificat de conformité CE à la NF EN 12-101.2,
- Être détenteur d'une déclaration de conformité CE,
- Être porteur d'un marquage CE sur l'une de ses faces visibles.
- Être commandés localement, manuellement et indépendamment du système de sécurité incendie prévu mis en œuvre.

Localisation : Selon plan architecte, Repérage état de lieux et visite de site et notamment dans l'escalier central

3.5 - ELEMENTS VISUELS SUR PORTES VITREES

Chaque élément sera livré sur le chantier estampillé. Classement des menuiseries A*2 E*4 V*A2 minimum et respect du D.T.U. : Mémento de choix des menuiseries en fonction de l'exposition.

Le présent lot devra prévoir un contraste visuel sur les surfaces vitrées des portes.

Fourniture et pose d'une signalétique suivant réglementation PMR

Fourniture et mise en œuvre de signalétique sur les portes vitrées réparties sur l'ensemble du projet:

- Pictogrammes de sécurité à appliquer à hauteur d'homme sur toutes les portes vitrées situées dans les axes de circulation.
- La face adhésive de la signalisation permet de placer ces pictogrammes à l'intérieur des vitres.
- Bonne visibilité de l'extérieur.
- Pictogrammes en vinyle adhésif.
- Signalisation souple. Résistante à l'abrasion et aux U.V.
- Format : à définir avec le maître d'œuvre
- Les textes et/ou dessins définitifs seront à valider par le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre.

3.6 - OCCULTATIONS – STORE EXTERIEUR

L'entreprise titulaire du lot devra la fourniture et la pose de stores extérieurs coulissants motorisés sur glissières.

- Bloc store extérieur toile en applique, avec coffre enrouleur métallique sur axe horizontal, en acier galvanisé, toile micro perforée à armature en micro-câbles polyester haute ténacité type store screen.
- Stores extérieurs de type Soloscreen® IV de chez GRIESSER avec caisson pose "avant-corps".
- Store motorisé électriquement avec commande filaire, y compris gaine pour passage du câble du store de l'extérieur vers l'intérieur. Prévoir un rallongement du câble de 3m pour alimentation par le lot 05 – ELECTRICITE CFO Cfa. Chaque store sera équipé d'un service de commande individuelle.
- En cas de vent un anémomètre devra pouvoir commander automatiquement la remontée du store.
- Toute teinte RAL comprise au choix du maître d'œuvre, droit ou cintré.

Localisation : Selon plan architecte et tableau des exigences minimales.

3.7 - APPUIS DE BAIES ET FENETRES

L'entreprise devra la fourniture et pose d'appuis de baie en aluminium laqué avec couverture totale de l'ITE, mise en œuvre par le lot 08 – ITE Ravalement, et façon de goutte d'eau, compris toutes fixations non apparentes permettant une libre dilatation, avec éclisse au droit des joints selon nécessité.

Y compris toutes sujétions pour angles sortants, pièces de raccordement et de dilatation avec tous les éléments métalliques de protection.

- Tôle d'aluminium laqué au four selon normes Qualicoat,
- Teinte selon RAI suivant choix de l'architecte.
- Teinte coordonnée à la finition des châssis donc anodisé colorer si anodisé
- Épaisseur : 15/10ème minimal et selon nécessité pour rigidité de l'ouvrage.

La bavette d'appuis des fenêtres est à la charge du présent lot.

Localisation : Selon plan architecte, notamment sur toutes les menuiseries extérieures.

3.8 - BAVETTE

L'entreprise devra la dépose avant ITE puis repose des bavettes, en aluminium laqué, au niveau de la cage d'escalier B02.

Celle-ci devra le recouvrement total de l'ITE, mis en œuvre par le lot 08 – ITE Ravalement.

Compris toutes fixations non apparentes permettant une libre dilatation, avec éclisse au droit des joints selon nécessité.

Y compris toutes sujétions pour angles sortants, pièces de raccordement et de dilatation avec tous les éléments métalliques de protection.

Localisation : Selon plan architecte, Repérage état des lieux et visite de site, notamment au niveau de l'escalier B02.

3.9 - MAIN-COURANTE

L'entreprise titulaire du présent lot devra la mise en œuvre de main-courante sur chaque mur escalier.

Le titulaire du présent lot devra donc :

- Mise en œuvre de champ plat en acier thermolaqué teinté au choix architecte et fixation mécanique par écuyers muraux sur parois verticales
- Compris débords sur première et dernière marche de chaque volée

L'entrepreneur devra présenter des échantillons des lisses à mettre en place, qui seront validées par le maître d'œuvre et par le maître d'ouvrage.

La conception et la pose des main-courantes devront être conformes aux prescriptions des normes PMR en vigueur.

Compris toutes sujétions de fourniture et mise en œuvre.

Localisation : Selon plan architecte, sur les escaliers intérieurs et extérieurs.

3.10 - HABILLAGE GROUPE DE CLIMATISATION EXTERIEUR

L'entreprise titulaire du présent lot devra la fourniture et mise en œuvre d'un habillage en aluminium du groupe clim extérieur.

L'entrepreneur devra présenter des échantillons qui seront validés par le maître d'œuvre et par le maître d'ouvrage.

Compris toutes sujétions de fourniture et mise en œuvre.

Localisation : Selon plan architecte, au niveau du groupe clim extérieur.

3.11 - MARQUISE

Le présent lot aura à sa charge la fourniture et mise en œuvre de la structure principale d'une marquise métallique. Compris :

- Protection des ouvrages conservés,
- La fourniture et l'amenée à pied d'œuvre des poutres en profilés métalliques.
- Approvisionnement des poutres, PRS et plats nécessaires.
- Traçage, découpe et soudage de toutes les pièces nécessaires.
- Amenée des ouvrages à pied d'œuvre.
- Présentation des éléments de charpente.
- Levage des pièces de charpente par tous les moyens appropriés, y compris mise à disposition du personnel.
- Fixation par équerres métalliques de fixation au mur et chevilles métalliques.
- Définition des scellements et reprises diverses.
- Scellement des pièces de charpente au mortier sans retrait type CLAVEX.
- Platinas, goussets et dispositifs de liaison avec les éléments de béton ou maçonneries.
- Assemblage des profilés par boulonnage, HR à serrage contrôlé.
- Réglage, boulonnage des parties métalliques.

Réalisation des adaptations pour les ouvrages particuliers : assemblages, profilés et platines supports des bandeaux de rive, ossatures de contreventement.

Compris toutes les pièces métalliques d'assemblage et de fixation, compris mise en œuvre de jarret et renfort pour gestion de l'encastrement dans le bâtiment existant.

Protection par galvanisation à chaud, teinte suivant choix architecte.

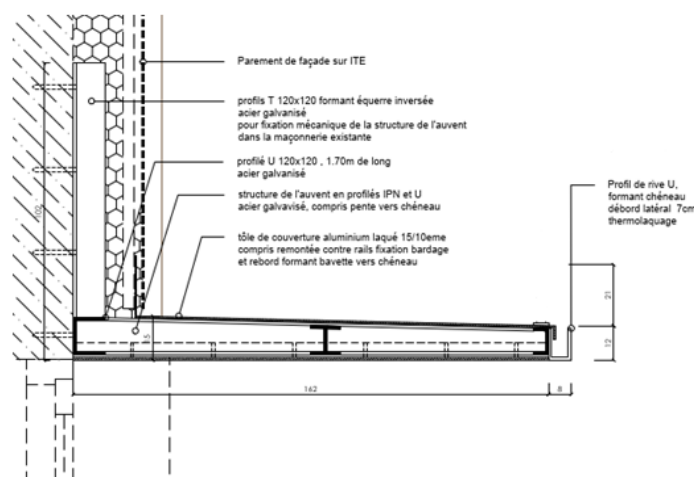
L'entrepreneur du présent lot devra prendre en compte les besoins et contraintes fournis par le lot 08 – ITE Ravalement.

Cette ossature devra être réalisée suivant les plans Architecte.

Les plans d'exécution sont à présenter avant fabrication.

Compris toutes sujétions de fixations et d'assemblage.

Localisation : Selon plan architecte



3.12 - ESCALIER METALLIQUE - TOITURE

L'entreprise titulaire du présent lot devra le remplacement des escaliers en toiture, comprenant la dépose des escaliers existants ainsi que la fourniture et pose d'escaliers métalliques permettant l'accès au local machine ascenseur, à l'intérieur et à l'extérieur du local.

Localisation : selon plans de repérage architecte, Repérage état des lieux et visite de site.

3.13 - NETTOYAGE

L'entreprise titulaire du présent lot devra un nettoyage complet des vitrages et des châssis avant la réception de ses ouvrages, l'évacuation des déchets et la remise en état des zones impactées.